

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Martre, du mardi le 14 février 2023, tenue à la salle du conseil au 9 avenue du Phare, à 19:00 hre.

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Valérie Bertarnd, conseillère
Monsieur Rémy-Richard Leclerc, conseiller
Monsieur Marc-André Diné, conseiller
Monsieur Alphonse Dion, dg par intérim

VÉRIFICATION DU QUORUM POUR OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. le maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19hre et souhaite la bienvenue à tous, M. Alphonse Dion agit comme secrétaire.

M. le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMY-RICHARD LECLERC ET UNANIMEMENT
RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARC-ANDRÉ DINEL ET UNANIMEMENT RÉSOLU
d'adopter le budget 2023

BUDGET 2023

REVENUS :

TAXES GÉNÉRALES	223 875\$
COMPENSATION & TARIFICATION (EAU-MATIÈRES RÉSIDUELLES	77 950\$
TERRES PUBLIQUES	28 465\$
PÉRÉQUATION & DOTATION	79 488\$
RÉSEAU ROUTIER	52 000\$
IMPOSITION DE DROITS	19 100\$

REVENUS LOCATIFS	7 254\$
REVENUS INTÉRÊTS	5 000\$
AUTRES REVENUS (SUBV. DIVERSES)	42 583\$
TOTAL DES REVENUS	535 715\$

CHARGES (DÉPENSES)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	217 655\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	49 824\$
HYGIÈNE DU MILIEU	57 240\$
RÉSEAU ROUTIER	118 318\$
AMÉNAGEMENT	42 283\$
LOISIRS ET CULTURES	13 875\$
FRAIS DE FINANCEMENT	36 520\$
TOTAL DES CHARGES	535 715\$

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉMY-RICHARD LECLERC ET UNANIMEMENT
RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 19:26hre

Yves Sohier

Alphonse Dion